

# POINT D'ACCES AU DROIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE MÉDOC COEUR DE PRESQU'ÎLE

Accueil physique et téléphonique du lundi  
au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Intervenants présents au sein de la structure

- le CIDFF
- des avocats
- un délégué du Défenseur des droits
- un conciliateur de justice
- médiateur familial
- l'Association Familles en Gironde (surrendettement)
- l'ADIL 33 sans rdv les 1ers et 3e jeudis après-midi du mois
- Vict'aid (rdv auprès de l'association au 05 56 01 28 69)
- Infodroits (rdv auprès de l'association au 05 56 45 25 21)
- Agir contre les violences faites aux femmes
- Accompagnement financement création d'entreprise
- Association pour adultes et jeunes handicapés
- l'Association Oiseau Libre (lutte contre l'illétrisme et alphabétisation)
- L'Association Vie Libre (soutien aux victimes de la maladie alcoolique et à leur famille)

## PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT\*

\*Sauf indication contraire plus haut

Prenez rendez-vous en appelant le **05 56 41 41 39**

A l'espace Info Écoute  
10, Place du Maréchal Foch  
33340 Lesparre-Médoc

Rubrique Santé-Social > Espace Info Écoute : <http://www.coeurmedoc.fr/>



C O U R D ' A P P E L D E B O R D E A U X

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX**

30 rue des Frères Bonie- 33077 Bordeaux cedex- tél : 05 47 33 91 17 –fax : 05 47 33 90 28

contact : CDAD de la Gironde. Courriel : [cdad-gironde@justice.fr](mailto:cdad-gironde@justice.fr)

site internet du CDAD: [www.cdad-gironde.justice.fr](http://www.cdad-gironde.justice.fr)